



Déclaration préalable de la FSU

CDEN du 8 décembre 2017

Bilan de rentrée

Madame la Directrice académique,

Les travaux du CAP22 (Comité d'action publique 2022) vont commencer. L' « impératif d'économies significatives et durables » d'après le Premier Ministre, avec la diminution de la dépense publique, va obérer les capacités d'action de l'État. L'objectif assumé de diminution de trois points de PIB d'ici 2022 met les services publics en première ligne : nouveau gel du point d'indice, fermetures de services publics de proximité, sous-traitances au privé, baisses des dotations aux collectivités, la liste est longue. Et *en même temps*, la transformation annoncée du mode de financement de la Sécurité Sociale, avec le recours grandissant à la CSG, va changer profondément sa nature. Contrairement à ce que voulait le Conseil national de la Résistance, les solidarités collectives sont remises en cause, et les inégalités économiques et sociales s'aggravent.

En dix ans, le nombre de pauvres a augmenté d'un million selon l'Insee, soit 8,9 millions de personnes ayant un revenu mensuel inférieur à 1 015 euros. Cet accroissement concerne directement l'Éducation puisque la France est, selon l'OCDE, l'un des pays où le niveau social influe le plus sur le niveau scolaire.

Le SNUipp-FSU tient à exprimer son inquiétude face aux inégalités dans le département. Les restrictions budgétaires dans les services publics partenaires de l'école (PMI, CMP, ASE...) ainsi que la baisse de dotations pour les municipalités creusent les inégalités entre les communes. En effet, dans les communes les moins favorisées, les services publics sont primordiaux. Dans ces communes où se concentrent les difficultés sociales, économiques, culturelles, les municipalités peinent à investir suffisamment pour les écoles, ce qui accroît les difficultés. Dans les écoles en REP, les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants se dégradent. Les avantages apportés par la politique de l'éducation prioritaire ne suffisent pas à compenser les inégalités. Dans le département, ces inégalités sont flagrantes. Les conditions dans les écoles diffèrent d'une commune à l'autre : nombre de personnel, ATSEM, entretien des locaux, accès à la médecine scolaire, nombre d'assistantes sociales, disponibilité des services de PMI et CMP, accès aux sorties culturelles... Plus que jamais, les écoles ont besoin d'une péréquation entre les communes et les municipalités ont besoin

d'une dotation de l'État, à la hauteur des besoins de fonctionnement des écoles. Ce sont également dans ces zones géographiques les moins favorisées socialement que les enseignants exercent le plus à titre provisoire, que le manque de remplaçants est le plus important, que le nombre de contractuels embauchés est supérieur, que le déficit de personnels dans le département a les conséquences les plus lourdes. Dans le second degré également la crise du recrutement se confirme, et les tensions s'accroissent dans la plupart des disciplines. Le recours massifs aux contractuels ne peut pas pallier l'absence de véritable politique volontariste pour renforcer l'attractivité du métier, et supprimer des postes aux concours sous prétexte qu'ils ne sont pas pourvus revient à effacer le symptôme sans soigner le mal.

Pour le Snes-FSU, une nouvelle fois, l'augmentation de la dotation départementale ne correspond pas à celle des effectifs. On observe une nouvelle dégradation du H/E, notamment dans les collèges REP. Ces derniers ont été contraints d'utiliser leurs marges pour créer des classes. Ils ont dû abandonner des dispositifs pourtant nécessaires à la progression des élèves les plus fragiles. Ce problème récurrent démontre que les effets de seuil liés au calcul des dotations sur la base de 30 élèves par classe pénalisent ces établissements. En lycée, le nombre de classes de plus de 35 élèves s'accroît. La fin du redoublement en Seconde n'a pas été véritablement compensée par des moyens supplémentaires en Première et en Terminale.

Quant à la remontée trop tardive des BMP, elle empêche l'affectation de TZR à l'année dès le mois de juillet. En conséquence, en raison de la pénurie de TZR, certaines classes n'ont pas eu tous leurs professeurs à la rentrée.

Dans ce contexte, le « Plan Étudiants » avec la sélection des futurs étudiants sur des « attendus », puisqu'il ne faut pas parler de prérequis, va directement toucher ceux qui ont déjà le plus de difficultés. Nous rappellerons ce qu'oublie le battage médiatique, que 80% des jeunes ayant accès au supérieur en ressortent avec un diplôme. Et que, si le chômage des jeunes est très préoccupant, le diplôme — quel qu'il soit — reste le meilleur moyen d'insertion dans la vie professionnelle.

Pendant longtemps le système social français a permis de compenser les effets des crises par son aspect protecteur. Il est nécessaire de continuer d'agir pour garantir l'égalité des chances, l'égalité d'accès aux droits, la justice sociale : c'est l'engagement de la FSU et de ses syndicats.